

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 18/03/2026 - 2357 - 2020 B 00886 - 885 293 308 - 2FDM



Éric JUSTAL
Expert Comptable Gérant Associé
Commissaire aux comptes

Véronique ESNAULT
Expert Comptable Associée

SAS 2FDM

ZONE D ACTIVITE LE POLLEN

76110 ESLETTES

Exercice : du 01/01/2025 au 31/12/2025

APE : 4676Z

SIRET : 88529330800015



SONOREC - 59 rue Desseaux - 76100 Rouen
Tel. 02 35 72 81 79 - www.sonorec.com
SARL au capital de 477 435 € - N° C. Rouen 4 301 531 118 009 36

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*07

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2FDM</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>ZONE D ACTIVITE LE POLLEN 76710 ESLETTES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>88529330800015</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le <u>31/12/2025</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	8 095	3 470	4 625
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	18 369	11 124	7 245
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 000		2 000	
TOTAL (II)		BJ	BK	28 464	14 594	13 870
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 987		1 987
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	181 687		181 687
	Autres créances (3)	BZ	CA	27 110		27 110
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités	CF	CG	67 361		67 361	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 730		3 730
	TOTAL (III)	CJ	CK	281 875		281 875
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	310 339	14 594	295 745
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOTI-SD

36/60

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2FDM		Exercice N		
				Néant <input type="checkbox"/> *		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000)		DA	15 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	1 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)		DG	3 389		
	Report à nouveau		DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	63 756		
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
			TOTAL (I)	DL	83 645	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
		TOTAL (II)	DO			
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	15 000		
	Provisions pour charges		DQ			
			TOTAL (III)	DR	15 000	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	328		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)		DV	39 140		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	10 333		
	Dettes fiscales et sociales		DY	147 299		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
Compte régul.	Autres dettes		EA			
	Produits constatés d'avance (4)		EB			
		TOTAL (IV)	EC	197 100		
Ecart de conversion passif *		TOTAL (V)	ED			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	295 745		
KENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	197 100			
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 295 745.28 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 63 756.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

2013/2014
COMPTES ANNUELS 2013/2014

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---------------------------|-----------|
| - Matériels et outillages | 3 à 5 ans |
| - Matériel de Transport | 1 à 2 ans |

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

31/12/2011

du 01/01/2011 au 31/12/2011

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPORA	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 470	4 625
CORPORELLES	Terrains			
	Sur sol propre			
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles			
	Matériel de bureau & mobilier informatique		18 369	
	Emballages récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
		TOTAL	18 369	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		4 000	116
		TOTAL	4 000	116
TOTAL GENERAL			25 839	4 741

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine
INCORPORA	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			8 095	
CORPORELLES	Terrains					
	Sur sol propre					
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage Indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles					
	Mat. bureau, inform., mobilier				18 369	
	Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL			18 369	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			2 116	2 000	
		TOTAL		2 116	2 000	
TOTAL GENERAL				2 116	28 464	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

31/12/2017

MONTANT NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles	3 470			3 470
TOTAL	3 470			3 470
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. Industriels				
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	7 775	3 348		11 124
Emballages récupérables divers				
TOTAL	7 775	3 348		11 124
TOTAL GENERAL	11 245	3 348		14 594

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amortis fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Lonscr. Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Lonscr. Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
A. immo. corp. Mat. bureau mobilier Inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

S.A. 2767

du 01/01/2011 au 31/12/2011

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	15 000.00				15 000.00
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	15 000.00				15 000.00
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation					
financières					
exceptionnelles					

ACTIF CIRCULANT

2017

2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	2 000		2 000
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	181 687	181 687	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	1 625	1 625	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	750	750	
		Impôts sur les bénéfices	8 902	8 902	
		Etat & autres coll. publiques	1 432	1 432	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	16 389	16 389		
	Charges constatées d'avance	3 730	3 730		
	TOTAUX	216 514	214 514	2 000	
renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

31/12/2011

01/01/2011 au 31/12/2011

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 730
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 730

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	181 687
Autres créances	750
Disponibilités	
TOTAL	182 437

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	328	328		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	10 333	10 333		
Personnel & comptes rattachés	43 374	43 374		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	55 202	55 202		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	46 858	46 858		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 864	1 864		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	39 140	39 140		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	197 100	197 100		
renvois				
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.				
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	37 750			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

31/12/2013

01/01/2013 au 31/12/2013

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	328
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 189
Dettes fiscales et sociales	50 513
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	56 030

18 MARS 2026

2FDM
Société par actions simplifiée
au capital de 15.000 euros
Siège social : ZONE D'ACTIVITE DU POLEN
-BATIMENT C6
76710 ESLETTES
885 293 308 RCS ROUEN



PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 27/02/2026

Le 27/02/2026, à 9 heures, les associés de la Société 2FDM se sont réunis en assemblée générale, au siège social, ZONE D'ACTIVITE DU POLEN -BATIMENT C6 76710 ESLETTES, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre remise en main propre.

La SAS HOMISO, représentée par Mr Medhi FERGANI préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de Séance constate que sont présents :

- Stéphane Mahaux, demeurant 207 route de Varvannes 76760 BOURDAINVILLE, détenteur de la pleine propriété de 225 actions,.
- HOMISO, SAS, au capital de 15.000, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 799 006 366 au RCS Rouen, ayant son siège social Zone d'activité le Polen 76710 ESLETTES, détenteur de la pleine propriété de 1.275 actions, représentée par Medhi FERGANI, Président.

Total des actions des associés présents ou représentés : 1.500 actions détenues en pleine propriété sur les 1.500 actions composant le capital social.

Le Président de Séance constate que tous les associés sont présents ou représentés.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le texte des projets de résolution proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolution proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 et quitus au Président ;

- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolution présentés.
Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve en outre le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39, 4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 0 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 0 euros.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 63.756,30 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 63.756,30 euros.**

Affectation

Dotation aux réserves :

- **Dotation à la réserve facultative, soit 756.30 euros**

Dividendes :

- **A titre de dividendes soit 63.000 euros.**

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale rappelle que les distributions de dividendes des 3 années précédentes sont :

2024 : 86.000 €

2023 : néant

2022 : néant

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, l'assemblée approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR

LES FORMALITES

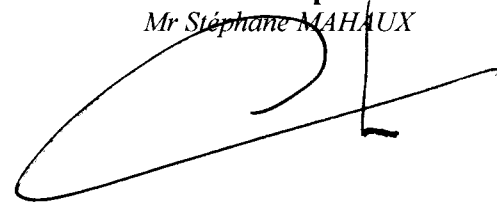
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée à 9h30..

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Les associés présents
Mr Stéphane MAHAUX



SAS HOMISO, représentée par Mr Mehdi FERGANI

